

Commune d ' A T T O N

PROCES - V E R B A L
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juillet 2020
à 09 heures 30

NOMBRE

Conseillers en exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mille vingt, le cinq juillet, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni à la salle polyvalente Emile Gallé, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents : Mmes CAPLA Anna, PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale,

M. BOYER Sébastien, BENOIT Gilles, RICHARD-MAUPIILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel, BARBELIN Jérôme, SINTEFF Thierry, LANNO Jean-Christophe, BARTHELEMY Jean-Etienne, HUET Fabrice

Etait(ent) excusé(s) :

Procuration : TACCONI Audrey à CURINA-PRILLIEUX Marlène

Date de convocation : 01/07/2020

***Date d'affichage et de transmission à la
Préfecture : 07/07/2020***

OBJET N°14: INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Désignation des membres de la commission vie du village, cohésion sociale et actions citoyennes

Un scrutin a eu lieu, Anna CAPLA a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-2 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 ;

Madame le Maire propose de désigner les membres de la commission vie du village, cohésion sociale et actions citoyennes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Désigne : Anna CAPLA, Pascale FABBRI, Frédéric RICHARD-MAUPIILLIER, Jean-Christophe LANNO et Nathalie PAUCET comme membres de la commission vie du village, cohésion sociale et actions citoyennes

Adopté à l'unanimité

Le Maire,